

Crédit Immobilier Suisse - Egyptien

Société Anonyme
CAPITAL : Actions 1.884.500 Fr. Suisse
Obligations 1.845.000 Fr. Suisses
Siège Social: GENEVE
Siège Administratif: LE CAIRE

Département Gérance :
Gestion d'immeubles au Caire et à Alexandrie
Gestion de domaines agricoles en Basse et Haute-Egypte

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT d'Egypte de Syrie et de Palestine

REDICTION, ADMINISTRATION et EXPEDITION :
ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795.

Adresse Télégraphique «HELVE»

AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE
22, Rue Kasr El Nil - Téléphone No. 40938

THE ALEXANDRIA INSURANCE COMPANY, S.A.E.

Président du Conseil d'Administration:
M. OSWALD J. FINNEY
Vice-Présidents:
MM. GEORGES ALLEMANN et ALY PACHA YEBIA

ASSURANCES:
INCENDIE, ACCIDENTS, TRANSPORTS, etc.

Siège Social à ALEXANDRIE:
Immeuble de la Société, 12, Boulevard Saad Zaghloul
 Succursale du Caire:
17, Rue Kasr el Nil

CHRONIQUE NATIONALE

LA SUISSE ET LE RATIONNEMENT



Plus que jamais, dans toute l'Europe, le problème de l'alimentation demeure à l'ordre du jour. Tous les efforts tendent à dominer les difficultés de la production pour la maintenir au niveau d'avant-guerre et si possible l'augmenter. Mais en ce temps de conflit armé, il convient de le souligner, on consomme et surtout on gaspille beaucoup plus. C'est principalement le cas dans les pays qui participent à la guerre. Car le soldat consomme davantage que lorsqu'il était simple paysan ou ouvrier; il réglait alors son alimentation selon ses possibilités financières propres, qui n'étaient pas toujours brillantes. Sous les drapeaux, il est toujours sûr de trouver sa gamelle remplie. Il utilise toujours sa ration en plein. A relever encore que les forces armées n'ont pas encore organisé de façon complète l'utilisation des déchets. En définitive, plus il y a de soldats sous les armes, plus la consommation augmente. D'autre part, dans nombre de pays (notamment en Italie et en Allemagne) chaque année la vitalité démographique amène autour de la table nationale des centaines de milliers de nouvelles bouches toujours plus exigeantes. Enfin, dans beaucoup de cas, rationner signifie, tout compté, courir le risque d'augmenter la consommation, parce que chacun a la tendance naturelle de retirer tout ce qui lui est assigné, quelle que soit sa frugalité.

Pour remédier à la diminution de la production et de l'importation, faire front aux exigences des forces armées et créer des stocks pour demain, le seul moyen trouvé par les pays d'Europe a été de réduire et contrôler sévèrement la consommation. Cependant, pour parer à l'inconvénient des mesures uniformes pour tous, de nombreux Etats ont adopté ou envisagent d'adopter des rations diverses selon les conditions régionales ou individuelles. C'est ainsi qu'en Italie les populations du midi de la péninsule reçoivent des rations de quantité et de qualité différentes de celles du nord. En Allemagne, en France, tous ceux qui n'ont qu'une activité sédentaire touchent moins de pain que ceux qui accomplissent un travail musculaire. En Suisse pour la même raison, même inégalité dans la répartition du fromage. Partout on tient à satisfaire en premier lieu les exigences physiques des travailleurs. L'adoption du système des suppléments de pain et de fromage constitue dans le fond un tempérament à la rigidité souvent excessive du principe du rationnement égal pour tous. Dans divers pays même, des listes de maladies dont la guérison nécessite l'administration de certains aliments en quantité différente de celles établies pour des personnes normales, ont été établies.

Les 350 millions d'habitants de notre continent doivent affronter pour les denrées essentielles, pain, viande, huile, matières grasses, etc., un rationnement de plus en plus sévère. Les produits coloniaux sont encore plus parcimonieusement distribués. Il est vrai que la majeure partie ne constitue pas des aliments de grande importance, mais nombre d'eux exercent sur de nombreux consommateurs des effets psychiques qui

ne peuvent être négligés. Malheureusement, l'heure s'approche où l'Europe entière, à part quelques rares oasis, sera privée de café. La majorité des pays ne disposent que de produits complémentaires de cette denrée. C'est le cas des pays scandinaves qui étaient jadis les plus grands buveurs de café de notre continent. Le mois dernier, le lot des Français a été de 60 grammes de café mélangés dans 250 grammes de succédanés. Les Allemands ont touché par semaine 100 grammes d'Ersatzkaffee. En Italie, la fève d'Arabie a complètement disparu. La décoction excitatrice a été remplacée par des breuvages faits de substances autarctiques comme la chicorée, les glands de chêne, les pois chiches grillés, les grains de dattes, le caroube, le seigle, le riz, l'orge torréfiés. La Suisse se trouve donc dans une situation encore privilégiée. Mais si la guerre se prolonge encore, les consommateurs helvétiques seront à leur tour privés de l'infusion concentrée faite de pur café aromatique.

Au demeurant, le cas s'est déjà produit dans notre pays. En 1806, Napoléon avait décidé de fermer au commerce de l'Angleterre tous les ports de l'Europe. Durant ce « blocus continental », la Suisse dut se passer de café, sucre, thé, chocolat, etc., dont la consommation était déjà largement répandue. Nos ancêtres durent rompre avec des habitudes qui étaient fortement enracinées. Dans son livre si intéressant, « Le Blocus continental et la Suisse », M. Bernard de Crenville a conté les tentatives multiples et souvent ingénieuses qu'ils firent avec beaucoup d'ingéniosité pour remplacer les denrées prohibées. Disons d'abord que le gouvernement impérial français avait promis des primes aux inventeurs et, de ce fait, avait fait éclore dans toute l'Europe un grand nombre de recettes et de compositions des plus saugrenues. Cependant, plusieurs surrogats prirent place sur le marché. Il en est deux qui subsistent, laissant aux générations futures le souvenir de cette époque : le café de chicorée et le sucre de betteraves.

De toutes les denrées acclimatées en Suisse au XVIIIe siècle, écrit M.B. de Crenville, le café était le plus populaire. Le peuple en usait avec passion. Dans les Alpes, on le prenait le matin avec beaucoup de lait souvent avec du sucre et du miel. Dans les familles pauvres on se privait souvent des choses les plus indispensables pour acheter du café qu'on mélangeait quelquefois, à cette époque, avec du lait monté et du seigle grillé. Durant la Médiation, on suppléa à l'absence de la précieuse denrée, tour à tour, par le café de gland, de carottes séchées et pulvérisées, de graines de tournesol et autres combinaisons extraordinaires. Toutes ces recettes annoncées dans les journaux, étaient évidemment expérimentées. Dans les dernières années, elles furent supplantées par la poudre de racine de chicorée dont l'emploi se généralisa et persista après la chute de l'Empire jusqu'à ce jour. Les efforts tentés pour trouver un surrogat convenable pour remplacer le sucre furent plus fructueux. On devait tout naturellement s'adresser d'abord au miel. Les premières années, on chercha, en outre, à retirer le sucre du petit-lait du raisin, des châtaignes. Vint ensuite le sucre d'érable. Un citoyen vaudois, J.J. Dufour, qui avait émigré dans le Kentucky, rapporta à son retour au pays un procédé d'extraction qu'il avait expérimenté aux Etats-Unis. Des échantillons fabriqués à Lausanne en 1807 furent expédiés aux sociétés économiques de quelques cantons. Cependant, l'usage de ce produit ne se généralisa guère en Suisse. Entre temps, un autre surrogat préférable avait paru qui s'imposa dans les dernières années de la Médiation. Il est intéressant de constater que, grâce à l'initiative d'un Bâlois, le conseiller Mérian, la Suisse fut parmi les nations l'une des premières à employer le sucre de betteraves. Mérian fit construire une fabrique dans sa propriété de Rothen, près de Bâle; en même temps, il perfectionna sur ses terres, la culture de la betterave avec un succès qu'il obtint rapidement deux années annuelles. Dès ses premiers essais, il produisit un sucre d'excellente qualité à grains jaunes, qui s'employa pour la pâtisserie et se vendait 10 Louis les 50 kilos.

On sait, d'autre part, que ce fut un Suisse Benjamin Delessert, qui joua l'un des rôles les plus importants dans l'industrie du sucre de betteraves en France. Il fut le premier à présenter à Napoléon un peu de la substance blanche et douce extraite de cette plante potagère. L'empereur le récompensa sur-le-champ en le décorant de la Légion d'honneur.

Le sucre et le café n'en restèrent pas moins pendant le blocus continental des articles de luxe strictement dévolus aux classes riches et que leur prix rendait inabordable à la majeure partie de la population. Il n'en est plus de même aujourd'hui, où le rationnement et les prix sont les mêmes pour tous.

LETTERE DE SUISSE

UNE INAUGURATION A FIBOURG

L'art à l'Université
Nos amis de Fribourg ont inauguré récemment des bâtiments universitaires de dimensions impressionnantes et d'un style hardi. Spacieux et aérés, ces ensembles construits en la nudité qui régnait dans le stade actuel de l'architecture. Murs blancs, surfaces planes, grands vitrages tout est pratique et adapté aux rigueurs de la science. Mais les dirigeants de l'instruction supérieure ont pensé avec raison que le nouveau palais des études convenait aussi fort bien à la mise en valeur d'oeuvres d'art et en aurait son atmosphère réchauffée.

Precisément, les collections fribourgeoises manquaient de place. Une foule de tableaux d'art ancien, notamment, ne pouvaient être présentés dans un éclairage convenable ou même restaient entreposés un peu partout, dans des locaux de hasard.

On vient d'en meubler la nouvelle université. Ces oeuvres de peinture et de statuaire, rendues accessibles deux jours par semaine au public, sont groupées dans un des vastes couloirs en hémicycle reliant une partie des salles de cours, ainsi que dans celles du sénat et des décanats des facultés.

Cette annexe des collections fribourgeoises a été inaugurée par le chef de l'instruction publique, M. Piller, conseiller d'Etat, en présence de M. le conseiller fédéral Etter, qui est quelque chose comme notre grand maître des beaux arts, de Mgr. Besson et de représentants du monde artistique et intellectuel de la cité sarinoise.

M. Piller prononça les paroles inaugurations de M. Pierre de Zurich, donna d'intéressants renseignements sur le logement des collections fribourgeoises et les circonstances qui avaient amené la dislocation d'une partie d'entre elles à l'université. Puis le R.P. Moullet se fit le très compétent introducteur des trésors devenus accessibles au public et dut beaucoup ayant subi dans l'irréparable ouvrage ont été habilement rendus à leur fraîcheur première.

Le second maître important de l'époque est Hans Geiler, l'auteur des plus belles de ces fontaines qui mettent une note si pittoresque dans le décor médiéval et Renaissance de Fribourg et d'autres de nos cités anciennes. Il mériterait une étude approfondie, car sa vie et son oeuvre sont encore mal connues. Les locaux nouveaux ont permis la mise en valeur de plusieurs de ses oeuvres picturales et sculptées. Car les arts plastiques ont aussi trouvé leur place et font bon usage, dans les vastes espaces universitaires qu'ils animent de leur vie, de leurs formes et de leurs couleurs délicates plusieurs ayant conservé des traces de leur polychromie primitive. Il en est ainsi d'une pièce maîtresse de Geiler le grand relief, dit de Gigg, imposant bas-relief coloré, représentant des scènes de la Passion et qui, selon une tradition incertaine, aurait été transportée en terre fribourgeoise du pays de Neuchâtel lors de la Réformation.

CHRONIQUE ECONOMIQUE

LES PROCHAINES JOURNEES DU TEXTILE SUISSE

M. Lienert, Directeur de l'Office suisse d'Expansion commerciale à Zurich a bien voulu nous renseigner sur les prochaines journées du Textile suisse.
Ajoutons, pour ceux qui ne le connaissent pas encore, que l'Office suisse d'Expansion commerciale, ayant pour siège Zurich et Lausanne, est un institut chargé d'étendre les relations commerciales entre la Suisse et les états étrangers.
Quelles sont exactement ces manifestations de l'industrie textile que vous organisez, M. Lienert?
— Il s'agit avant tout de montrer ce que l'industrie textile suisse est capable de livrer pour la mode internationale, en présentant un certain nombre de modèles pour la Haute-Couture, exécutés avec des tissus suisses.
— Nous pouvons supposer, dans ces conditions, que les capacités de l'industrie textile suisse sont grandes?
— Certainement. L'industrie textile suisse est l'une des plus anciennes et des plus importantes de notre pays. Elle fait travailler plus de 100.000 employés et ouvriers et le marché intérieur est naturellement bien trop restreint pour absorber toute la production.
De tous temps l'industrie textile suisse a travaillé pour l'étranger.
— Les circonstances actuelles, avec toutes les difficultés de transport n'entravent-elles pas considérablement les échanges internationaux?
— Voilà une question essentielle et qui ne peut qu'intéresser vos lecteurs.
Il est évident que l'exportation des produits suisses en général, se heurte aujourd'hui à de nombreux obstacles et l'industrie textile suisse n'échappe pas à la règle commune.
Les difficultés, d'ailleurs, ne résultent pas seulement des transports, mais, aussi de l'insuffisance des matières premières pour lesquelles la Suisse — comme chacun le sait, — est dépendante de l'étranger. Dans ces conditions, il est compréhensible que l'industrie textile suisse ne puisse pas exporter ses produits dans la même proportion qu'en temps de paix. Mais elle continue à travailler très activement et elle reste capable de livrer à la mode internationale un très grand nombre de produits.
L'industrie textile suisse continue à perfectionner ses méthodes de travail et à s'adapter aux exigences modernes, de sorte que la paix, une fois revenue, elle sera prête à reprendre ses exportations au volume d'avant-guerre.
— Je suppose donc que les manifestations que vous organisez permettront de se rendre compte des progrès de cette industrie.
— Sans aucun doute. Notre exposition poursuit un double but: d'une part montrer les possibilités actuelles de l'industrie textile suisse, et d'autre part stimuler l'effort des industriels de la branche.
— Si vous le voulez bien, pourriez-vous nous donner maintenant quelques renseignements un peu plus précis sur ces manifestations? Où, quand et comment se dérouleront-elles?
— Elles auront lieu à Genève le 26 février prochain, et à Zurich, dans les premiers jours de mars.
Ce sont les deux villes de Suisse qui, par leur tradition et leurs activités présentes, conviennent le mieux à ce genre de manifestations.
Nous présenterons 120 modèles différents, sans compter un certain nombre de chapeaux. S'il s'agit de lancer avant tout des tissus, nous devons bien le présenter sur des modèles, car on ne peut juger un tissu par lui-même. Il faut le voir appliqué à un modèle de la Haute-Couture.
Cette exposition comprendra différents groupes et sera divisée en plusieurs sections: laine, fibre, soie, rayonne, lin, coton et broderies.
En effet, si l'industrie textile suisse continue à produire des étoffes, elle fabrique aussi les matières nouvelles de remplacement dont elle a réussi à perfectionner la qualité.
Ajoutons encore que 30 entreprises collaborent à cette manifestation ainsi qu'une cinquantaine de maisons de couture.
— Ces présentations de modèles s'adressent avant tout à un public de spécialistes, naturellement.
— En effet. Nous attendons la visite d'un grand nombre de spécialistes étrangers et des représentants de la Presse professionnelle. Les assistants pourront, non seulement voir, mais aussi acheter.
— Vous avez déjà organisé de pareilles manifestations l'an dernier.
— Oui, au mois de septembre. Nous avons été très satisfaits des résultats obtenus. L'industrie textile suisse a obtenu alors plusieurs commandes.
Cette année nous comptons sur une participation plus forte encore et nous avons reçu nombre d'adhésions provenant de différents pays.
— Je pense qu'en votre nom, nous pouvons d'ores et déjà souhaiter la bienvenue à tous ceux qui voudront venir en Suisse à l'occasion de ces manifestations. Ils pourront alors se rendre compte que l'industrie textile suisse, bien loin de se laisser décourager par les difficultés actuelles, continue à travailler activement et reste prête à fournir en tous temps, sa collaboration à la mode internationale.

LA SEMAINE EN SUISSE

L'INITIATIVE PFAENDLER ET LA REORGANISATION DU CONSEIL NATIONAL

On dit souvent que le régime des pleins pouvoirs a profondément transformé nos institutions et que leurs bases normales s'en trouvent faussées.
Certains de nos concitoyens vont même jusqu'à exprimer la crainte que ce régime provisoire ne laisse de traces, en ce sens que l'opinion publique pourrait s'habituer à des formes de gouvernement plus autoritaires.
Evidemment, il est assez clair que les diverses attributions des pouvoirs publics ne sont plus partagées comme par le passé. En principe, le gouvernement devrait appliquer les lois, le Parlement devrait les élaborer et le peuple les approuver ou les rejeter quand il s'agit de pièces constitutionnelles, et quand le référendum aurait été lancé contre une loi ou contre un arrêté adopté par les Chambres.
Aujourd'hui, il en va différemment.
Le Parlement, à la veille de la guerre avait été appelé à partager les responsabilités gouvernementales. Il a repris son rôle normal. Il contrôle l'administration et la gestion du gouvernement, il élabore des lois et des arrêtés.
Pourtant ce rôle a considérablement diminué parce que le Conseil fédéral, en faisant usage de ses pouvoirs extraordinaires, se substitue à lui pour légiférer de sa propre autorité, toutes les fois que le temps presse, — et à notre époque on peut dire que les événements marchent à un rythme accéléré.
Le déplacement des compétences n'est pas seulement exceptionnel pour ce qui a trait aux responsabilités du Parlement. Le peuple lui aussi n'est plus en mesure de donner son avis sur tel ou tel arrêté, comme en temps normal. Il arrive que le Parlement émette des arrêtés de la clause d'urgence que qui ne permet pas de lancer un référendum pour demander l'avis du souverain.
Il s'agit là d'ailleurs d'une procédure constitutionnelle et elle n'a rien de choquant, à condition qu'on en fasse un usage aussi modéré que possible.
Mais il est arrivé aussi que le peuple n'ait pas eu l'occasion de se prononcer en tout état de cause sur des dispositions constitutionnelles. En particulier, quand on a décidé de prélever de nouveaux impôts.

(Lire la suite en page 2)

A NOS LECTEURS

NOUS PRIONS NOS LECTEURS DE BIEN VOULOIR SOUSCRIRE UN ABONNEMENT 1942-1943 AU:

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT.

LES ABONNEMENTS PEUVENT ETRE ADRESSES AU CAIRE:

M. J. SAPIN
22, Rue Kasr el Nil
Tél. 40938

ALEXANDRIE:
à l'Administration du Journal
30 Rue Salah el Dine
Tél. 29795.

LES LETTRES HELVETIQUES

« POTTERAT REVIENT »

Malgré tant d'événements considérables il y a sans doute encore chez nous des gens qui se rappellent le commissaire de police Potterat en qui s'était incarnée la bonhomie d'un Vaudois, doublée de bon sens et d'honnêteté. Les hommes de ma génération avaient gardé de ce personnage légendaire le souvenir un peu attendri que l'on donne à ce qui fait partie de sa jeunesse; ils ont eu un petit choc en voyant annoncer: « Potterat revient! »
Benjamin Vallotton, qui a les pieds solidement attachés à la glèbe de notre planète, n'est pas de ceux qui croient aux revenants. Pour nous faire entendre la voix de son personnage, il a donc imaginé que le brave policier; — qui depuis 1915 goûtait au paradis la paix que méritent... ses gardiens, a obtenu de l'inspecteur-chef la permission de venir passer une quinzaine de jours à Lausanne pour voir les transformations survenues dans son canton et dans l'âme de ses habitants. Mais on ne lui a pas laissé la bride sur le cou. Son extension est subordonnée à des règles précises: il devra être « neutre » intégralement, ni venant à débordier, ni langue se nouant instantanément.
Voilà Potterat redevenu homme et déposé sur la place de la Riponne; pourvu d'un petit ventre de séxagénaire. En fonctionnaire vaudois qui sait ce qu'il doit au régime, il commence ses visites par la statue de Ruchonnet. Mais comme on lui a donné au Paradis la notion des valeurs réelles, il va s'incliner ensuite devant Vinet qu'il a laissé là-haut en très bon rang. Que de changements dans sa bonne ville! Le plus heureux ne lui paraît pas être la tour de Bel-Air, mais la vue de la cathédrale demeurée pareille le console et aussi celle qu'on a sur le bleu Léman, toujours les mêmes.
Nous n'irons pas déflorer les pages colorées de Vallotton. Ses lecteurs s'attachent aux pas de Potterat durant un séjour où se mêlent dans un dosage moralisateur les souvenirs d'une vie terrestre et le sens des relatifs qu'il a acquis là-haut. L'ange-directeur ne lui ayant pas donné de « viatique » pour le voyage, le brave ex-agent ne peut renouveler ses souvenirs gastronomiques et dans sa disette il s'en va tout droit chez un pasteur, un peu surpris de la visite de ce fonctionnaire qui se dit revêtu du ciel et qui lui dit: « Vous ne croyez tout de même pas à un Dieu à sens unique? C'est finalement à l'Asile de suite de l'Armée du Salut que Potterat trouve un logement pour sa gentille, de nouveau soumise aux contingences. Ici l'auteur écrit des pages que nous recommandons à tous ceux qui ont le sens de la question sociale. Son héros y rencontre de vrais chrétiens et quelques pauvres braves à qui il fait part de ses réflexions sur ce qu'il a revu dans son pays retrouvé, « si plus beau de tous! ». Dans la mesure de ses moyens, dit-il, fera de ce qu'ils m'ont appris, là-haut, je crie: Casse-cou!... »
Ces propos prodigués un peu partout font que les autorités mettent en observation le brave homme à la maison des fous. Une verve de bon aloi, doublée de sens critique, anime le récit de cette aventure; elle n'est d'ailleurs pas de nature à nuire à notre corps médical et lui fera un verre de bon sang. Relâché comme inoffensif, le commissaire retrouve toutes les délices terriennes en savourant une fondue, la seule bonne chose, dit-il, qu'on n'ait pas là-haut! Mais le culte du souvenir devait conduire Potterat au cimetière où il se recueille devant sa pierre tombale et devant celles de ses femmes qu'il va retrouver samedi. Un réflexe périmé lui fait verser une larme, puis repris par le passé, il s'en va faire une visite à son fils, en se demandant pour un cousin éloigné. Sa déception est affreuse: « Dire qu'on s'imagine qu'on a fabriqué des gosses à son image! Il a vraiment du chagrin de s'être si mal survécu. »
Le cinéma ne donne pas à notre homme une idée bien relevée du goût de notre ville. Potterat se demande alors s'il n'a pas eu tort de descendre dans ce monde. Il constate que c'est tombé sur la terre, oublié ce qu'on est avant la résurrection, on devient jégu, condamné, excommunicateur, déguisé et encore n'ose-t-il pas avouer que la crainte de se voir nouer la langue l'a empêché d'en dire bien davantage! Toutefois, avant de remonter à l'autre étagé, l'excellent homme, originaire d'un village du Gros de Vaud, satisfait à son envie de revoir la campagne vaudoise, il prend le « Lausanne-Echallens » électrifié, en donnant un souvenir à l'ancien où pendant la marche, ceux du premier wagon descendaient prendre un verre et remontaient dans les derniers. Enfin, il retrouve quelque chose d'immuable: la nature n'a pas changé. Il est reçu par une famille de paysans allés à sa famille, des gens sains qui mènent une vie normale: il leur dit ce qu'il a sur le coeur et il est écouté avec sympathie. Le père lui offre cette belle formule: « Bien sûr, qu'on est des petits chrétiens et que si on prenait au sérieux le quart de ce qu'on croit, les choses marcheraient autrement. » Répondant couché dans des draps frais, Potterat conclut: « Enfin, j'ai retrouvé du personnel, un coin où on a la tête, le coeur, l'accent bien accrochés... Merci, Saigneur, ça valait la peine de descendre. »

LE JOUR DU DÉPART EST VENU

Le jour du départ est venu. Le brave ex-commissaire prend congé des Sahutistes qui l'ont si bien accueilli et d'un pauvre diable de rôdeur à qui il a fait connaître la douceur de l'amitié; un beau souvenir à emporter au ciel. Avant d'être éreinté, il monte à la caserne et voit défiler le bataillon de recrues devant son drapeau. Là, de nouveau, il discerne quelque chose qui a gardé toute sa valeur: « Que Dieu la protège, cette petite Suisse. Si on la critique des fois, c'est qu'on l'aime, pard! On la veut heureuse, courageuse, toujours prête à soutenir le droit, la justice, campée sur ses montagnes, au coeur de l'Europe en folle, comme la sentinelle de Dieu!... » Après quoi, Potterat, en écoutant sonner les cloches, retourne au céleste séjour.

Sous sa forme humoristique, ce livre peut donner à réfléchir et, d'ailleurs, par le temps qui court, ça ne serait pas un mal. L'auteur, on le sait, n'a pas de prétentions littéraires; il dit simplement, avec conviction et sans niaiseries, ce qu'il croit de son devoir de dire. Après avoir passé bien des années en France et s'être penché sur de nombreuses misères, il a voulu, une fois encore, parler à son pays natal. Un autre provincial, de Châteaufort-Thierry, a dit: « On est toujours du lieu d'où l'on vient. Aussi, on fermait son livre, ai-je eu l'impression que ce n'est point Potterat qu'on voit reparaître, mais bien les souvenirs de Benjamin Vallotton. » R. de C.

NOTRE PASSE

TRESORS CONSERVES ET DISPERSÉS

Dans toutes les régions de notre pays divers, des hommes se consacrent à la grandeur de l'illustration de leur coin de terre. Un grand inventaire de nos richesses patrimoniales s'élabore. Dans le champ de notre folklore, on ne laisse nulle place où la main ne passe et ne repasse. Parmi ces pionniers qui pourraient prendre pour devise cette pensée d'honoré d'Urfé que Ph. Godet mettait en épigraphe à un de ses ouvrages: « Nous devons cela au lieu de notre naissance et de notre demeure, de le rendre le plus honore et renommé qu'il nous est possible », le Jura bernois possède un des plus persévérants et des plus judicieux en M. Gustave Amweg. Il s'est fait l'ambassadeur explorateur artistique de cette terre dont il extrait les trésors avec autant plus de sollicitude — on serait tenté de dire de tendresse — qu'il semble y chercher, avec d'autres, une compensation à ce que les circonstances aient condamné sa petite patrie à demeurer sans autonomie politique. Comme l'auteur de ses ouvrages il se penche avec une ferveur redoublée sur son visage, attentif à toutes ses expressions.

Après son dernier ouvrage, qui est le tome second de sa grande publication: « Les arts, dans le Jura bernois et à Bienne » (1), il pourra se dire comme Horace: Egegi monumentum. Il ne s'est pas contenté de ce qui occuperait « une part notable dans une existence de travailler intellectuel; la recherche de tous les monuments d'art de son pays et de tous les artistes qui y ont laissé des traces, aussi bien dans le domaine multiple des arts appliqués. Nous lui devons encore une information très complète sur tout ce qui a été publié dans l'ancien évêché de Bâle et au sujet de cette contrée: c'est l'abondante source d'information que constitue sa « Biographie du Jura bernois ». Comme ouvrage d'ensemble, il nous a donné encore une monographie remarquable des « Bibliothèques de l'ancien évêché de Bâle. Mais sa vingt-cinquième s'est encore épanchée en vingt publications sur des sujets d'art et d'histoire, qui ont contribué à notre connaissance de cette terre à laquelle les cantons de langue française ne tiennent pas suffisamment justice et qui est comme le Cendrillon romande.

Pour ceux qui ignorent encore que le Jura bernois est non seulement industrieux mais ingénieux et inventif, le plus récent ouvrage de M. Amweg, produit d'une enquête magistrale et approfondie sur les arts appliqués, en apportera une preuve convaincante. Il a raison de dire que son travail est un des premiers de ce genre en Suisse. Ce qu'il nous donne, c'est une « l'opédie populaire du sujet, rendu visible à un public très étendu. Il divise sa matière en quatre arts: celui du bois, celui du métal, celui de la terre et du verre, celui du tissu. Cette classification lui permet d'embrasser dans son étude tous les objets façonnés par la main de l'artisan, ou ceux-ci soit menuisier ou ébéniste, orfèvre ou bijoutier, horloger ou ferronnier, fondeur, potier d'étain ou de terre, potier ou verrier, peintre sur verre ou sur émail, fabricant d'indiennes ou dentellière.

L'auteur commence chacun de ces chapitres par une introduction donnant quelques indications générales sur la matière traitée. Il les fait suivre de brèves considérations sur les mêmes matières se rapportant plus particulièrement au Jura bernois. Vient ensuite, chose précieuse, la liste des objets fabriqués dans le pays, relevée avec une patience admirable dans les musées et chez les particuliers. Enfin, chaque chapitre se termine par un dictionnaire bibliographique des ouvriers du genre.

(Suite en page 4).

NOUVELLES DE SUISSE

L'AIDE AUX ENFANTS GRECS

Berne, 20 février. — Le Docteur Junod, délégué de la Croix-Rouge Internationale vient d'annoncer qu'un bateau apportera cette semaine, en Grèce, deux mille tonnes de denrées alimentaires.

LES ELECTIONS AU CONSEIL D'ETAT GENEVOIS

Genève, 20 février. — Les élections complémentaires d'un député au Conseil des Etats, en remplacement de M. Frédéric Martin, décédé récemment, auront lieu les 2 et 3 mai prochains.

A L'ASSOCIATION DES MUSICIENS SUISSES

Berne, 20 février. — L'association des musiciens suisses, afin d'encourager les jeunes, a décidé de décerner 8 bourses d'études.

LES SPORTS

Berne, 20 février. — Les courses suisses de ski ont commencé ce matin à Grindelwald, par une combinaison de sauts.

Dans la catégorie des juniors, Rudolphe Graub, de Wengen, a dépassé le champion suisse de l'année passée.

Rudolphe Graub est le meilleur des juniors et Von Alben le champion suisse.

LE TEMPS EN SUISSE, ET LE DANGER DES AVALANCHES

Berne, 20 février. — Le danger des avalanches a fortement diminué, influencé qu'il est par le beau temps.

Il est même dans les régions montagneuses de moyenne altitude et subalpines à des conditions locales.

Dans les Alpes vaudoises et bernaises (hautes altitudes) il y a danger de rupture de planches de neige.

Dans les Alpes valaisannes, en Suisse centrale et dans le nord du Gothard, la situation est sensiblement la même.

Dans le sud du Gothard et dans le Tessin, le danger d'avalanches est réduit.

Dans les Grisons, il y a un danger local de rupture de bancs, dans les hautes altitudes.

AUGMENTATION DE L'EMPLOI DU GAZ

Berne, 20 février. — Les restrictions imposées dans la consommation de l'énergie électrique, ont entraîné un accroissement considérable de l'emploi du gaz.

Parallèlement à l'accroissement constaté va au delà de ce qui est rationnellement admissible.

Etant donné les difficultés qu'on rencontre dans l'importation des charbons, il faut ménager autant que possible le charbon et le gaz.

Des mesures restrictives sont en préparation. Toutefois, afin de sauvegarder l'économie nationale et de ne pas compromettre l'avenir, on prie instamment tous les consommateurs d'éviter d'ores et déjà tout gaspillage de gaz.

DE NOUVEAUX TRAVAUX EN COURS

Berne, 21 février. — M. Celio, Conseiller fédéral, dans un récent discours qu'il prononça à l'occasion de la ouverture d'un nouveau tronçon de chemin de fer électrique, sur la ligne de Zurich, annonça que les autorités examinaient un vaste plan quadrilatral pour la construction d'usines électriques.

Les chemins de fer fédéraux ont élaboré un projet de grande envergure, ainsi que nous le lisons dans le rapport du Conseil d'administration pour le quatrième trimestre de 1941.

Ce rapport dit en substance: A la demande du Délégué pour la Création d'occasions de travail, nous avons établi un programme d'occasions de travail qui ordonne des travaux pour une longue période.

Ces travaux prévus pour une durée de dix ans sont estimés à 760 millions de frs. et prévoient les travaux suivants: doublement de voies, constructions et déviations de lignes, agrandissements de gares, extension et rénovation des bâtiments, remplacement de passages à niveau, électrification de nouvelles lignes et achats de matériel roulant.

Le même rapport rappelle que dans le courant de l'année passée les chemins de fer fédéraux ont transporté plus de cent mille enfants et cheministes, chaque groupe faisant en Suisse un séjour de deux mois.

MOINS DE TRAMWAYS EN CIRCULATION

Berne, 21 février. — La pénurie de courant électrique a obligé les tramways zurichois à réduire leurs horaires.

A Saint-Gall, tout service est supprimé le dimanche.

DE PETITS ENFANTS ETRANGERS EN SUISSE

Berne, 21 février. — Le Tessin vient de recevoir son premier convoi d'enfants étrangers.

Une centaine de petits français y sont venus retrouver de ces forces dans la partie de notre pays où le printemps vient le plus tôt.

UNE AVALANCHE DANS LE CANTON DE SCHWYZ

Berne, 21 février. — Une avalanche est tombée dans une petite bourgade du canton de Schwyz, recouvrant la route sur une longueur de 40 m.

La masse de neige atteint de trois à quatre mètres.

POUR UNE NOUVELLE USINE ELECTRIQUE

Bâle-Ville, 21 février. — Le Conseil d'Etat de Bâle-Ville a décidé, d'entente avec le gouvernement de Bâle-Campagne, d'adresser au Conseil fédéral une demande de concession pour la construction d'une usine électrique.

LE DEUXIEME MILLENAIRE DE L'ENTREE DE GENEVE DANS L'HISTOIRE

Genève, 21 février. — Le Grand Conseil genevois a voté un crédit de 75.000 frs. comme frais de participation aux fêtes du deuxième millénaire de l'entrée de la ville de Genève dans l'histoire.

AU GRAND CONSEIL GENEVOIS

Genève, 21 février. — Le Grand Conseil genevois a voté un projet d'arrêté autorisant le Conseil d'Etat à affecter à d'autres buts une partie du crédit de 750.000 frs. voté en 1939 pour des améliorations foncières et d'autres travaux.

Il a également accepté l'achat, pour une somme de 510.000 frs. de l'ancien hôtel de Ville qui devient la Résidence de l'Institution internationale.

LES ELECTIONS A BALE-CAMPAGNE

Berne, 22 février. — Le deuxième tour de scrutin pour l'élection d'un Conseiller d'Etat à Bâle-Campagne a vu la nomination de M. Hans Neuffer, candidat des petits partis: évangéliste, populaire, démocrates-libres, l'union des indépendants et la ligue de l'économie franche.

M. Hans Neuffer obtint 6.288 voix. Le candidat radical, qui soutenait les catholiques, M. Curtier, chef de l'Office cantonal du Travail obtint 5.299 voix.

Le candidat du parti des paysans, qui soutenait les socialistes M. Max Kaufmann, obtint 4.761 voix.

AU COMITE CENTRAL DE LA PRESSE SUISSE

Berne, 22 février. — Le comité central de l'association de la Presse suisse s'est occupé du récent arrêté fédéral sur l'organisation du contrôle de la Presse.

Le Comité juge opportune la solution visant à soumettre ce contrôle au Conseil fédéral.

Il enregistre avec satisfaction le fait que les instructions émaneront du gouvernement national.

Le Comité central de l'association de la Presse suisse escompte que le nouveau régime permettra de réserver sensiblement le contact entre les autorités fédérales et la Presse.

LES ELECTIONS A SAINT-GALL

Saint-Gall, 23 février. — Le canton de Saint-Gall a renouvelé dimanche ses autorités exécutives.

Pour le Conseil d'Etat, une liste commune avait été déposée par le parti conservateur, le parti radical et le parti socialiste.

Comme l'ancien gouvernement, dont cinq membres ont été réélus, le nouveau conseil d'Etat comprend trois conservateurs, trois radicaux et un socialiste.

En même temps, le corps électoral saïnt-gallois était appelé à élire 14 membres de ses 14 districts.

Aucune surprise ne s'est produite, sauf dans le district de Buchserberg où le préfet sortant de charge, un radical, s'est vu préférer un concurrent de son propre parti, le secrétaire de la préfecture, qui avait d'ailleurs refusé de faire acte de candidature.

LE CENTENAIRE DE L'UNION ZURICHOISE DES ARTS ET METIERS

Zurich, 23 février. — Hier, l'Union zurichoise des Arts et Métiers, qui groupe les associations de l'artisanat et du petit commerce, a célébré son centenaire.

PAS D'EXPOSITION NATIONALE DES BEAUX-ARTS CETTE ANNEE

Berne, 23 février. — La Société suisse des Beaux Arts ne tiendra pas cette année d'exposition nationale.

En revanche, elle organisera une exposition, qui s'ouvrira le 10 mai prochain, à Schaffhouse et se déplacera successivement à Saint-Gall, à Lucerne, à Glaris et peut-être encore dans d'autres localités.

Les artistes résidant dans les cantons de Zurich, de Saint-Gall, de Thurgovie, d'Argovie, de Glaris, de Schaffhouse, d'Appenzel et des Grisons, soit toute la Suisse orientale, sont invités à participer à cette exposition régionale.

LE DEGEL A COMMENCE

Berne, 23 février. — Le dégel semble commencer en Suisse. Il s'agit peut-être simplement d'un radoucissement de température. Le changement est bienvenu, mais il ne va pas sans inconvénients.

La route de Causen, qui avait été récemment coupée par une avalanche de neige, la de nouveau été par un éboulement de surplomb rocheux.

Cet accident, dû au dégel, a eu pour effet de rendre la route impraticable entre Brunnen et Siskon, il faudra plusieurs jours pour préparer une reprise du trafic.

NEGOCIATIONS ECONOMIQUES ENTRE LA SUISSE ET LA ROUMANIE

Berne, 23 février. — Des négociations économiques qui avaient eu lieu à Bucarest entre une délégation suisse et une délégation roumaine, il y a quelques mois, ont été reprises récemment et ont abouti le 20 de ce mois à la signature d'un accord de transfert du 30 juillet 1940, entre la Confédération et le Royaume de Roumanie, et de plusieurs arrangements complémentaires.

Les nouveaux accords roumano-suisse entreront en vigueur le 1er mars 42, sous réserve de leur approbation par les gouvernements des deux pays, pour une période prorogable de 12 mois.

Ils visent à adapter à la situation actuelle transitoire, l'accord de transfert du 30 juillet 40, dont certaines dispositions essentielles subsistent sans changement.

Les accords du 20 février 42 prévoient la continuation des fournitures réciproques des marchandises, compte tenu des besoins spéciaux des deux pays.

AU GRAND CONSEIL BERNOIS

Berne, 23 février. — Le Grand Conseil bernois a ouvert aujourd'hui une session extraordinaire.

Plusieurs crédits furent adoptés, dont l'un de 300.000 frs. comme contribution

du canton au profit des chômeurs âgés.

Le Parlement cantonal a ensuite commencé la discussion d'un nouveau décret.

UNE AVALANCHE PRES DE LAUTERBRUNNEN

Berne, 23 février. — La direction générale des travaux, du canton de Berne annonce qu'une avalanche est descendue entre Zwoeläschchen et Lauterbrunnen. La route a été obstruée. Le trafic sera interrompu jusqu'à demain.

M. DE CHASTONAY VA-T-IL QUITTER LE GOUVERNEMENT DU VALAIS ?

Sion, 23 février. — Il y a quelque temps déjà que M. Laurent Rey a donné sa démission de directeur de la Banque cantonale du Valais après avoir assumé ces fonctions pendant de nombreuses années, avec une science et un dévouement auquel chacun se plaît à rendre hommage. Or, on apprend que le Conseil d'administration de cet important établissement financier, serait unanime à vouloir confier la succession de M. Rey à M. le conseiller d'Etat Oscar de Chastonay, qui détient actuellement le portefeuille des finances.

Si l'événement se produisait, nous croyons que le Haut Valais, qui ne détiendrait plus qu'un siège au gouvernement, revendiquerait le fauteuil devenu vacant et qu'il risquerait de se trouver en compétition avec le Valais central.

Plusieurs candidats, dont on parle avec insistance, pourraient remplacer M. le conseiller Oscar de Chastonay, mais il nous paraît prématuré de citer des noms.

PARMI LES NOTRES

LES 60 ANS D'UN GRAND CHIMISTE SUISSE

M. le Dr. Gadiet Engi, vice-président, administrateur-délégué de la Société pour l'industrie chimique à Bâle (Ciba) a fêté samedi son 60ème anniversaire.

M. Engi est le chef technique de cette grande entreprise bien connue. Son nom est tenu en haute estime, non seulement en Suisse mais encore au delà de nos frontières.

Descendant d'une des familles émigrées au XIVème siècle du Valais dans les Grisons, il commença sa carrière comme jeune chimiste il y a plus de 37 ans dans les laboratoires scientifiques de la Ciba. Un savoir solide et approfondi, un dynamisme extraordinaire, une foi dans l'avenir, restés intacts leur permirent déjà au cours des premières années de son activité, de réaliser de nombreuses découvertes dans le domaine de colorants. Par ses conseils directs ou ses suggestions, le Dr. G. Engi provoqua d'autres inventions faites à la Ciba au cours des années, bien que la conduite technique de l'établissement et son organisation aient de plus en plus mis ses forces à contribution. Toutes ces découvertes assurèrent à la Société pour l'industrie chimique à Bâle une grande réputation sur les marchés suisses et étrangers.

Les éminents services rendus par le jubilaire à la science, à la technique et à l'économie publique lui valurent de nombreuses distinctions. L'Ecole polytechnique fédérale lui décerna en 1929 le titre de docteur honoraire en sciences techniques et l'Université de Bâle, en 1931, celui de docteur honoraire en sciences. M. G. Engi, depuis 1929 membre de la Chambre de commerce suisse, est en outre président d'honneur de la Société suisse pour l'industrie chimique et de l'Union économique de Bâle, membre d'honneur de la Société suisse de chimie, de la Société de Chemical Industry, de Londres, et de la Société de chimie industrielle de Paris. L'Association internationale des chimistes et coloristes lui a remis la médaille d'or. Enfin, il préside l'Association des industriels chimiques de Bâle et il est membre de l'Union centrale des associations nationales suisses.

DERNIERES NOUVELLES

MANIFESTATION SPORTIVE

Berne, 24 février. — Mentionnons, parmi les manifestations sportives qui ont eu lieu à Grindelwald, la journée des troupes légères, qui attira plus de 10.000 spectateurs au Palais du Sport de Zurich.

En présence du général Guisan, les cyclistes militaires ont exécuté un riche programme, faisant preuve d'habileté et d'adresse.

UN NOUVEAU CREDIT EN FAVEUR DE L'INDUSTRIE HOTELIERE

Berne, 24 février. — Le Conseil fédéral a décidé de proposer un nouveau crédit de 5 millions de francs en faveur de la poursuite des actions de secours pour l'industrie hôtelière.

DES MANOEUVRES MILITAIRES

Berne, 24 fév. — Si les autorités se préoccupent avant tout d'assurer la défense économique du pays, elles ne négligent pas pour autant la défense militaire.

C'est ainsi qu'au milieu de la semaine précédente, les journaux ont publié le communiqué suivant; qui émanait du commandement de l'armée: « L'entente avec le Conseil fédéral, le Général a décidé que le programme d'instruction de l'armée pour 1942 comporterait des exercices de mobilisation combinés avec des exercices régionaux d'alerte des gardes locales et de la D.A.B.

Afin d'éviter autant que possible de porter atteinte à l'économie nationale, ces exercices de mobilisation s'échelonnent dans le temps et chacun d'eux n'impliquera que la mise sur pied d'effectifs restreints ». Les ordres de marche adressés aux troupes porteront une mention spéciale: « Exercices de mobilisation ». Ceux-ci dureront de 4 à 5 jours. Dès qu'ils seront terminés, les troupes, les chevaux, etc. seront licenciés.

Si le Général tient à informer le pays dès maintenant des exercices de mobilisation, c'est précisément afin de couper court à toutes inquiétudes et de prévenir tout faux bruit.

La population est formellement avisée que les exercices de mobilisation ont pour seul but le contrôle des mesures de défenses et l'instruction des troupes.

UN IMPORTANT DISCOURS DE M. STAEMPFELI

Berne, 24 fév. — Dans un récent discours, M. Staempfli, Chef du Département de l'Economie publique, a parlé de notre situation au cours du troisième hiver de guerre.

Le haut magistrat a rappelé toutes les mesures prises jusqu'à présent et qui ont permis à la Suisse de continuer à vivre, matériellement, dans des conditions favorables.

Certes, les autorités ont imposé à la population quantités de restrictions. Elles lui demanderont encore de nouveaux sacrifices. Mais on ne peut pas exiger de l'état qu'il libère tous les citoyens des soucis matériels. La tâche principale des autorités consiste à veiller à la répartition équitable des charges et des sacrifices.

En terminant, M. Staempfli avertit le peuple suisse qu'il ne devait plus s'attendre, quel que soit le cours des événements, à retrouver son niveau de vie d'antan. Il y a certaines restrictions qui persistent, mais cela n'est rien si le pays, grâce à la discipline nationale, arrive à maintenir son indépendance et à conserver sa liberté.

AU CONSEIL FEDERAL

Berne, 25 fév. — Le Conseil fédéral a tenu séance ce matin, pour prendre un certain nombre de décisions d'une réelle importance.

Il a décidé d'augmenter le taux des indemnités fixes en matière de perte de salaire et de gain pour les soldats sous les armes.

Ces indemnités qui mettent nos soldats mobilisés à l'abri des plus graves conséquences économiques de leur présence sous les drapeaux, ont été ajustées au coût actuel de la vie.

Le gouvernement fédéral a également donné son préavis à l'Assemblée fédérale sur deux requêtes présentées par des cantons.

D'une part, le canton de Genève demandait que les caisses de compensation pour perte de biens et de salaires fussent transformées pour permettre la réalisation depuis longtemps prévue dans la Constitution fédérale de l'assurance vieillesse.

Le Conseil fédéral estime cette requête prématurée et propose aux Chambres de l'écartier, tout au moins pour le moment.

Le canton de Neuchâtel de son côté faisait une proposition semblable que le Conseil fédéral faisait précéder d'un préavis négatif. Il s'agit aussi d'un projet d'assurance vieillesse et survivants à laquelle seraient appliquées les ressources des caisses de compensation.

Ni d'un côté, ni de l'autre, le Conseil fédéral n'entend se lier sur la destination future de ces caisses qui n'ont pas fini de jouer leur rôle précis en vue de quel elles furent créées.

CHRONIQUE FINANCIERE SUISSE

BANQUE NATIONALE Selon la situation de la Banque nationale suisse au 15-12-1941, l'encours s'élève à 2.794,9 millions, en augmentation de 80,9 millions, tandis que les devises ont fléchi de 21,4 millions et s'inscrivent à 769,8 millions. Le mouvement s'explique par de nouveaux échanges de devises contre de l'or. Le crédit mis à disposition par la banque a considérablement diminué. A la suite de remboursement par la Confédération d'effets destinés au financement des stocks, obligatoires d'organismes de l'économie de guerre, les effets sur la Suisse ont diminué de 29,8 millions et s'élèvent à 3,5 millions. Les réscriptions et les effets de la Caisse de prêts ressortent sans changement à 1,2 millions et 12,5 millions. Les avances sur nantissement s'élèvent à 24,5 millions, en diminution de 1,4 million.

Sous l'influence des prochains achats de Noël, les rentrées de billets ont déjà cessé au milieu du mois. Elles ont été remplacées, par une extension de 28 millions, qui portent la circulation totale à 2.191,2 millions. A la suite du remboursement d'effets, les engagements à vue ont diminué de 71,9 millions et s'élèvent à 1.369,8 millions.

LE LIVRE DE LA DETTE FEDERALE

L'administration du livre de la dette de la Confédération (Banque nationale suisse, Berne), communique ce qui suit: La loi fédérale sur le livre de la dette prévoit que l'on peut devenir titulaire de créances inscrites de deux façons. Par souscription lors de l'émission d'un emprunt ou en demandant la transformation d'obligations en créances inscrites. L'acquisition d'une créance par souscription est toutefois limitée au délai pendant lequel l'emprunt est émis. La transformation d'obligations en créances inscrites est elle aussi, limitée en ce sens que le Département fédéral des finances et des douanes a décidé qu'à partir du 1er janvier 1941 il ne serait plus procédé à de telles opérations jusqu'à nouvel avis.

Or, dans le courant de cette année, les demandes tendant à la réouverture du livre de la dette en vue de la transformation d'obligations en créances inscrites se sont multipliées. En effet, bien des titulaires de créances inscrites tiennent à pouvoir porter à leur bilan, aux mêmes taux que ces dernières, les obligations fédérales ou des chemins de fer fédéraux qu'ils ont acquises depuis le 1er janvier 1941. Après un examen de la question, le Département fédéral des finances et des douanes a décidé la réouverture temporaire du livre de la dette, au 15 décembre 1941 au 15 janvier 1942 du livre de la dette. La liste des emprunts dont les obligations peuvent être transformées en créances inscrites est publiée dans la «Feuille fédérale» et la «Feuille officielle suisse de commerce».

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1ère page)

C'est par un acte de sa propre autorité que le Conseil fédéral a décidé la perception de ces nouveaux impôts, en faisant une incursion très prononcée dans le domaine des contributions directes, sans procéder à l'élaboration de lois consultationnelles.

Il n'est nullement question ici de critiquer cette manière de procéder. Elle se justifie par les circonstances dans lesquelles nous vivons.

Mais les autorités fédérales privent ainsi le souverain de son droit d'information. Il n'est pas possible de faire autrement.

Pourrait-on dire ainsi que le Conseil fédéral a repoussé la suggestion d'un parlementaire qui voulait étendre plus largement encore les pouvoirs dont dispose le gouvernement. C'est bien la preuve que le Conseil fédéral entend faire un usage aussi modéré que possible de ses pleins pouvoirs, qu'il n'entend pas abuser de la situation très forte qui lui est actuellement faite.

D'ailleurs le peuple a eu, par quatre fois, l'occasion de se prononcer sur les textes constitutionnels. La dernière fois c'était pour une question très importante, le 25 janvier dernier, quand le peuple avait été appelé à donner son avis sur la constitution et le mode d'élection du gouvernement.

Mais le souverain ne chômera pas pour longtemps. Dans deux mois, les urnes seront de nouveau ouvertes. Il ne s'agira pas d'une réforme d'une institution gouvernementale, mais d'une réforme de nos institutions parlementaires.

L'initiative n'a pas été prise par les Chambres fédérales elles-mêmes. Elles s'opposent à des modifications. L'idée a été lancée par la Ligue des indépendants, par un homme qui a donné son nom à cette initiative: M. Pfändler, et qui vise à la réorganisation du Conseil national.

On reproche au Conseil national de ne pas agir d'une manière assez expéditive. Les citoyens sont d'une manière générale, appelés à voter pour des groupements politiques ou économiques, bien plus que pour des personnalités suisses.

On reproche aussi quelquefois que les députés s'attardent trop sous la Coupole fédérale, que le personnel vieillit et que l'on ne fasse pas à la jeunesse une place équitable pour le conseil de la république.

C'est précisément en s'inspirant de considérations de ce genre que M. Pfändler a lancé son initiative. Elle pourrait se résumer en ces quelques points:

Tout d'abord, l'initiative suggère de réduire à 140, le nombre des députés.

Le problème n'est pas nouveau. Une telle réduction avait été proposée en 1930. Mais en dépit des apparences, il s'agit là d'un problème qu'il n'est pas facile de résoudre.

Si l'on veut réduire de deux ou trois unités chaque députation, le mal ne serait pas bien grand. Mais dès que l'on va plus loin, une région qui se voit privée d'un représentant sur deux ou trois, voit son influence largement diminuée. Ce qu'elle pouvait faire avec deux députés, il ne lui serait plus possible de l'obtenir avec un seul. C'est pourquoi l'on s'est toujours montré très modéré jusqu'ici en ce qui concerne une réduction des Conseillers nationaux.

En second lieu, l'initiative propose de laisser aux électeurs le droit de cumuler les candidatures vers lesquelles vont leurs préférences; en fait ce droit est attribué aux comités électoraux. Ainsi la toute puissance des partis serait diminuée. La liberté du choix des électeurs serait souveraine.

Là dessus, les avis sont très partagés.

Ces derniers temps, il était question d'étendre plus encore le régime actuel de la représentation proportionnelle, en divisant le territoire en petits arrondissements dont chacun désignerait trois députés tout au plus, ce qui serait une représentation équitable de toutes les tendances politiques et permettrait ainsi de mettre l'accent sur des personnalités plutôt que sur des étiquettes politiques.

En troisième lieu, il s'agirait pour un député de ne pas faire partie, plus de trois fois de suite, du parlement, soit pendant douze ans, tout au plus. Passé ce délai, il serait obligé de prendre des vacances pendant deux législatures consécutives, c'est à dire pendant huit ans.

Les électeurs auront ainsi en outre la possibilité d'éliminer tout député qu'ils estiment incapable de remplir ses fonctions.

Dans ces conditions on peut soutenir que l'absence de jeunes dans les rangs parlementaires est due bien plus aux règles en vigueur pour l'élection du Conseil national qu'aux décisions des comités électoraux.

Toutefois, avant de terminer ce bref examen il faudrait indiquer que l'initiative sur laquelle le peuple votera bientôt, revêt encore un autre aspect. Elle voudrait provoquer dans de brefs délais, de nouvelles élections générales, tant du parlement que du gouvernement.

Ce que nous devons retenir de tout ceci c'est, qu'en dépit des circonstances, le peuple suisse s'est déjà prononcé en toute liberté sur un problème dont la portée ne devrait être diminuée. Les autorités sont souvent portées de lui demander de lui faire confiance et d'accéder aux procédures. Mais quand elles le jugent nécessaire, elles demandent l'avis du souverain aussi souvent que possible. Ce fait est comme une garantie de l'avenir, comme une démonstration de la volonté de revenir au plus tôt aux formes normales de législation.

C'est déjà beaucoup, car tous les peuples n'ont pas encore cet espoir.

ASSURANCE VIE "PENDULETTE"

mettez 5 piastres dans la pendulette chaque 2 1/2 jours et

L.Eg. 160

PLUS UNE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES LA 15ème ANNÉE

VOUS SERONT VERSÉES APRÈS 20 ANS OU A VOS HÉRITIERS EN CAS DE DÉCÈS

EN CAS DE DÉCÈS PAR ACCIDENT LE MONTANT EST AUGMENTÉ DE 50 %.

PAS DE VISITE MÉDICALE

Pour tous renseignements s'adresser à: R. SEIDL, Agent général. UNION GENEVE Cie d'Assurances sur la Vie 27, Rue Chérif Pacha - Alexandrie

Advertisement for 'PENDULETTE' life insurance, featuring an image of a pocket watch and text describing the policy's benefits and terms.

Advertisement for 'WETEC'S WASP' cigarettes, featuring an image of a man in a hat and a pack of cigarettes, with text describing the quality and popularity of the brand.

Advertisement for Caledonian Insurance Company, providing details about fire, accident, and marine insurance services, including office locations and contact information.

Advertisement for MENA HOUSE HOTEL PYRAMIDES, highlighting its location and amenities, and announcing a special dinner on Saturday.

Advertisement for S. A. E. 'PHAROS' shipping and transport services, listing various routes and services available, including capital information and contact details.



**ED. LAURENS**  
La cigarette de qualité par excellence

**QUELQUES SPECIALITES RECOMMANDEES:**

Laurens - Extra...	P.T. 10	les 20 cigarettes
Surfine	» 8	» » »
Prince de Monaco	» 7	» » »
Fine No. 16	» 6	» » »
Filtra (en tabac d'Orient ou de Virginie)	» 5	» » »

**IONIAN BANK LIMITED**  
Fondée en 1839  
Siège Social: 25/31, Moorgate, LONDRES E.C. 2  
Capital autorisé: £ 1,000,000. Capital Souscrit et versé: £ 600,000  
Fonds de Réserve: £ 75,000  
Succursale en Egypte: 10, Rue Adib, ALEXANDRIE  
Agences » » » Benha, Beni-Suef, Damahour, Fayoum, Mansourah, Minieh, Tantah, Zagazig.  
Succursales et Agences en GRÈCE et à CHYPRE  
Toutes opérations de Banque. Caisse d'Épargne.  
R. C. No. 374 - Alexandria.

**CHOUROUTE GARNIE**  
CHEZ  
**"GROPPI"**

**Tauco**  
(LATE DELTA)  
Manufacturing Company  
1936  
OUTILLAGE POUR LE TRAVAIL DU BOIS  
A COMMANDE MOTRICE  
Représentants  
**SULZER FRÈRES**  
LE CAIRE - ALEXANDRIE  
44, RUE KASR EL NIL  
4, RUE GARE DU CAIRE

**S.A. TUNGSRAM - ZURICH**  
SUCCURSALE D'EGYPTE  
LE CAIRE  
20, rue Cheikh Abou el Sebaa  
B.P. 1885 - R.C. 10294  
ALEXANDRIE  
26, Bld. Saad Zaghloul  
B.P. 587 - R.C. 8052  
VALVES DE T.S.F.  
APPAREILS DE RADIO  
LAMPES ELECTRIQUES  
PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES RADIO.

**AU CAIRE** Parmi nos Sociétés...

**Société Suisse de Secours du Caire**  
Les membres de la Société Suisse de Secours du Caire sont priés de bien vouloir assister à  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
qui aura lieu LE JEUDI 26 FEVRIER 1942, à 9 h. 15 p.m. dans les locaux du Cercle Suisse 5, Rue Hawayati.  
ORDRE DU JOUR:  
1. Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire du 19 Février 1941.  
2. Rapport du Comité.  
3. Rapport des Censeurs.  
4. Approbation des comptes de la Société Suisse de Secours et du Cimetière Suisse.  
5. Rapport du Comité de l'Ecole Suisse et approbation des comptes y relatifs.  
6. Rapport des délégués de l'Hôpital Victoria.  
7. Election du nouveau Comité.  
8. Election des deux délégués au Comité de l'Ecole Suisse.  
9. Election des censeurs pour l'année 1942.  
10. Divers.

**UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE**  
MARDI 3 MARS 1942, à 4 heures, au CERCLE  
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
N.B. Nos membres sont priés de se faire un devoir d'assister à l'Assemblée.

**Un appel en faveur de la Délégation suisse de la Croix Rouge Internationale dans le Proche Orient**  
Un Comité d'action a été institué à Alexandrie en vue de réunir des fonds pour aider la Délégation de la Croix Rouge de Genève, dans le lourd travail qui lui incombe dans le Proche-Orient.  
Tous les Suisses d'Alexandrie auront reçu à ce propos un appel et un formulaire et chacun est prié de bien vouloir lui réserver l'accueil le plus favorable.

**Appel à la Colonie Suisse d'Alexandrie**  
La Délégation du Comité International de la Croix-Rouge au Caire, sera reconnaissante à tous les Suisses qui voudront lui faire don de livres neufs ou usagés en langue française, italienne ou allemande. Ces livres seront distribués aux prisonniers de guerre se trouvant dans les différents camps et hôpitaux d'Egypte, où les bibliothèques sont peu fournies jusqu'ici.  
Les livres envoyés à la Délégation du Comité International de la Croix-Rouge ne doivent pas avoir de caractère politique; des dictionnaires en deux langues seraient particulièrement appréciés, ainsi que des livres techniques pouvant permettre aux prisonniers de travailler utilement (mathématiques, sciences diverses, médecine, etc.).  
Nous ne doutons pas que cet appel trouvera écho parmi les cercles de la Colonie Suisse qui prouveront ainsi une fois de plus, leur compréhension à l'égard de la tâche humanitaire du comité International de la Croix-Rouge.  
Les livres peuvent être envoyés ou déposés aux adresses suivantes:  
LE CAIRE: Délégation du C.I.C.R., 16 Avenue Reine Nefiti.  
ALEXANDRIE: Délégation du C.I.C.R., 48, Rue Fouad 1er.

**AUTOMOBILES PEUGEOT - NASH**  
Voitures Neuves et d'occasion  
Bicyclettes Raleigh Rudge - Hercules  
Facilités de paiement  
**G. PAVID & Co**  
Rue Elfy Bey  
Le Caire. - R.C. 1382

**MONTRES DE QUALITE**  
chez  
**O. DUSONCHET & FILS**  
2, Av. Fouad 1er, LE CAIRE  
Maison suisse fondée en 1896

**LANGUES**  
FRANÇAIS ANGLAIS ARABE ALLEMAND ITALIEN  
ALEXANDRIE 30, Bd SAAD ZAGHLOUL  
LE CAIRE 11, RUE FOUAD 1er  
HELIOPOLIS 10, BOULEVARD ABBAS  
STENOGRAPHE - DUPLIQUEUR - DACTYLO - COMMERCE - COMPTABILITE  
**VIVANTES**

Etablissement d'Horticulture  
**FLOREAL**  
Maison Principale, 8, Rue Chérif Pacha  
Succursale 10, Rue Fouad 1er  
Té. 27730 - Alexandrie  
ABONNEMENTS pour Plantes d'appartements  
DÉCORATIONS pour Fêtes et Mariages.  
Fleurs, Corbeilles et Couronnes

**A ALEXANDRIE** Parmi nos Sociétés...

**NOUVELLE SOCIETE HELVETIQUE GROUPE D'ALEXANDRIE**  
La prochaine réunion du Groupe d'Alexandrie de la N.S.H. aura lieu au Cercle Suisse, le JEUDI 26 FEVRIER à 8 h. 30.  
Ordre du jour:  
Lecture du procès-verbal de la dernière réunion.  
LES UNIVERSITES SUISSES ET LA GUERRE, par M. Et. Combe.

**Société Suisse de Secours d'Alexandrie**  
Précédant l'Assemblée de la Société Suisse d'Alexandrie,  
L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE de la SOCIETE SUISSE de SECOURS d'ALEXANDRIE  
aura lieu, au Cercle Suisse, le Dimanche 1er Mars 1942 à 10 h. 45 précises.  
Ordre du jour:  
1. - Lecture du procès verbal de la dernière Assemblée  
2. - Rapport du Comité sur l'exercice 1941.  
3. - Rapport des Censeurs.  
4. - Election du Comité.  
5. - Election des Censeurs.  
6. - Divers.  
LE COMITE.

**Société Suisse d'Alexandrie**  
Les membres de la Société Suisse d'Alexandrie sont priés d'assister à  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**  
qui aura lieu au Cercle, 24, Rue Ambroise Rally, Chatby, à 11 heures 30, a.m. le DIMANCHE 1er MARS.  
ORDRE DU JOUR:  
1. - Lecture du Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale.  
2. - Mutations.  
3. - Rapport du Comité sur l'exercice 1941.  
4. - Rapport du Caissier.  
5. - Rapport des Censeurs.  
6. - Election du Comité pour 1942.  
7. - Election de Censeurs.  
8. - Propositions individuelles et divers.  
L'Assemblée sera suivie d'un  
**«Frühschoppen»**  
et le Comité compte sur une nombreuse assistance.  
N.B. - EN RAISON DE CIRCONSTANCES SPECIALES L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE AURA LIEU LE 1er MARS, AU LIEU DU 22 FEVRIER ET A LA MEME HEURE INDIQUEE CI-HAUT.

**Société Suisse d'Alexandrie**  
Bärndütsch - Abe  
En raison de l'indisposition de Monsieur le Pasteur E. Widmer, la réunion annoncée pour Vendredi 27 Février, N'AURA PAS LIEU, et est renvoyée à une date qui sera annoncée ultérieurement.

**BAZAR ANNUEL DE LA SOCIETE "HELVETIA"**  
Le Bazar Annuel de la Société de Bienfaisance «HELVETIA», aura lieu le Samedi 7 Mars 1942, au Cercle Suisse à Chatby à partir de 4 heures p.m.  
Il y aura des attractions pour enfants et grandes personnes, danse; buffet froid.  
La Fête se prolongera dans la soirée.  
(Un comptoir pour déposer les paquets se trouvera dans la salle).

**COUPE CHALLENGE R. HASSLER**  
M. O. Bless «Champion de Quilles pour 1942»  
Une grande animation régnait samedi dernier 21 crt. au Cercle Suisse, où 29 joueurs prenaient part au «Championnat annuel de Quilles du Cercle», essayant de remporter un prix et surtout la «Coupe Challenge R. Hassler» disputée en même temps. Des 5 h. les quilles tombaient dru, tandis que les points réalisés sur les 10 figures classiques de cette épreuve étaient inscrits sur les deux tableaux ad hoc. Outsiders et anciens habitués rivalisaient d'adresse avec les «cas» du Groupe du Mardi, chacun faisant son possible pour figurer honorablement au palmarès et ravir à M. Fiechter M. le titre envié de champion. Enfin, après une lutte acharnée mais courtoise, le meilleur résultat fut obtenu par l'un des joueurs les plus assidus, M. Bless O., qui remporta la Coupe et fut sacré «Champion de Quilles 1942» sous une tempête d'applaudissements.  
Le classement général s'établit comme suit:  
1. M. Bless O. ... 78 points  
2. M. Cattin A. ... 76 »  
3. M. Wichser S. ... 75 »  
4. B. Bertolf F. ... 73 »  
5. M. Simmen M. ... 67 »  
6. M. Hungerbühler J. ... 67 »  
7. M. Weidmann Th. ... 66 »  
8. M. Rahm R. ... 65 »  
9. M. Karli G. ... 65 »  
10. M. Schiess F. ... 63 »  
11. M. Lanz J. ... 63 »  
12. M. Morgenthaler E. ... 61 »  
13. M. Fiehe Rog. ... 59 »  
14. M. Wirth G. ... 58 »  
15. M. Mueller E. ... 56 »  
16. M. Fiechter M. ... 54 »  
17. M. Knauer R. ... 54 »  
18. M. Grand J. F. ... 53 »  
19. M. Mueller E. W. ... 53 »  
20. M. Benz W. ... 51 »  
21. M. Eckerlin Ch. ... 47 »  
22. M. Sigg J. ... 46 »  
23. M. Mäder A. ... 43 »  
24. M. Peter O. ... 43 »  
25. M. Dumont G. ... 41 »  
26. M. Balzer G. ... 41 »  
27. M. Klaesi R. ... 41 »  
28. M. Koller M.J. ... 40 »  
29. M. Scherrer J. ... 37 »  
Une ombre, toutefois, au tableau! Le généreux donateur de la coupe, M. Hassler R. n'était malheureusement pas parmi nous, à l'occasion des deux dernières années, mais il manifesta l'intérêt qu'il porte à votre Cercle et particulièrement à ses anciens camarades des quilles, en ex-pédiant du Caire un télégramme de félicitations au vainqueur. Ce geste fut chaleureusement apprécié. D'autre part, les couleurs d'Ismaïlia n'étaient pas représentées, comme ce fut le cas en 1941, notre «navigateur» ayant sans doute été empêché de faire le déplacement le jour du Tournoi!  
Une succulente choucroute garnie, préparée par M. Lanz fut servie vers 8 heures à une quarantaine de convives, puis, en fin de soirée, M. Mäder A. président de la Société Suisse d'Alexandrie, à laquelle incombal cette année-ci l'organisation du tournoi, prononça une courte allocution. Il remit ensuite la coupe au champion et procéda à la distribution des prix, après quoi, chacun entra dans ses pétales, les malchanceux se proposant de mieux réussir lors des prochaines compétitions.  
A. C.

Services Divins



**EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE**  
14, Rue de la Poste  
(Tél. 24249)  
DIMANCHE 1er MARS  
10 h. 15 a.m. Culte en français.  
Pour tout ce qui concerne l'Eglise, prière de s'adresser au pasteur Widmer, Tél. 24249 ou R. 1802.  
**EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE**  
39, Avenue Fouad 1er  
DIMANCHE 1er MARS  
10 h. 15 Ecole du Dimanche.  
11 h. - Culte: «DEVANT LA SOUFFRANCE—LE VRAI PROBLEME». (Première méditation d'une série de quatre, pour les Dimanches de la Passion).  
Adresse de M. le Pasteur Bucyér, 30, Rue Madategh, 5e étage, appartement 18. Tél. 42199  
\*\*\*  
VENDREDI 27 FEVRIER, à 6 h. p.m., à l'Oriental Hall de l'Université Américaine, troisième conférence de la série sur le Christianisme et l'ordre mondial: «LE CHRISTIANISME ET LE PROBLEME DES RACES», en français, par le R.P. Boulanger, O.P.

**APEL A LA COLONIE SUISSE DU CAIRE**  
Le Comité International de la Croix-Rouge serait très reconnaissant aux personnes de la Colonie Suisse du Caire qui pourraient lui prêter certains meubles tels que: bureaux ou tables et armoires à étagères. Deux machines à écrire seraient également très utiles.

**SOCIETE HELVETIA**  
Ouvroir des Dames Suisses  
Madame,  
Nous avons l'honneur de vous faire savoir que selon la décision de l'Assemblée Générale Annuelle du 26 janvier, la fête de bienfaisance de l'«Helvetia» aura lieu le 7 Mars dans la grande salle des fêtes du Cercle, à partir de 4 heures de l'après-midi et se prolongera dans la soirée. Comme les années précédentes il y aura un buffet, un bar, différentes jolies attractions, on dansera.  
Pour faciliter l'estimation des objets ainsi que l'arrangement des comptoirs de vente, le Comité vous serait reconnaissant, si vous vouliez avoir la bonté d'envoyer l'ouvrage et les objets destinés à la pêche, à la roue, à la loterie etc., le 4 Mars au plus tard.  
Veuillez agréer, Madame, nos plus cordiales salutations.  
Le Comité.

**DONATIONS**  
Reçu de M. A. Gmür, Tourah un don de L.E. 2 au profit du Centre ambulancier de puériculture contre envoi d'un volume «Grimms Märchen» don de Mme E. Landerer d'Alexandrie.  
Nos remerciements aux généreux donateurs.

**A L'ATELIER**  
A L'ATELIER, Jeudi prochain 26 crt. à 6 h. p.m. M. A. de Marignac donnera une conférence sur: «DE L'AMOUR CHEZ PLATON». L'helléniste et l'excellent orateur qu'est M. de Marignac ne manquera pas d'attirer un grand public à l'atelier, d'autant plus que le sujet traité est de ceux qui retiennent l'attention.  
Pour chaque changement d'adresse, prière d'adresser à l'administration du «Journal Suisse», (piastres tarif cinq), 5 P.T. en timbres poste.

**CHRISTO CASSIMIS**  
LES CIGARETTES DES BONS FUMEURS  
R.C. Alex. No. 18143

TRESORS CONSERVES ET DISPERSES (suite de la page 1)

Ce bref aperçu donne peut-être quelque idée de l'intérêt de cette investigation dans les arts mineurs d'une région. Tandis que les oeuvres d'art sont généralement conservées, cataloguées, conservées dans les musées comme les peintures; ou fixées sur des objets mobiliers comme beaucoup de sculptures, les beaux produits de l'artisanat sont par essence des choses mobiles, passant de main en main. Il est difficile de les repérer. Il est donc plus utile encore de les fixer autant que possible là où elles sont, d'empêcher leur destruction par ignorance de leur valeur ou leur dispersion chez les brocanteurs.

Des ouvrages comme celui de M. Amweg contribuent donc heureusement à la conservation de notre patrimoine national. Celui-ci est sans cesse menacé dans ses trésors les plus précieux. L'auteur en donne des exemples impressionnants. En voici un: en l'an 1019, l'empereur d'Allemagne, Henri II, fit don à la cathédrale de Bâle, où officiaient les évêques, d'un retable d'or splendidement décoré de cinq figures en haut relief, pièce unique au monde par son antiquité, le précieux de la matière employée et son importance artistique. Vint la Réformation. Avant de quitter Bâle pour Porrentruy, l'évêque et son chapitre font murer la Table d'or et les autres objets du trésor de la cathédrale, pour les protéger des fureurs des iconoclastes. Vers la fin du XVIIe siècle, la plupart des objets furent mis à l'encan. En 1833, lorsque Bâle-Cam-pagne se sépara de la Ville, il recut les deux tiers de ce qui restait, en particulier la célèbre Table d'or. Elle fut mise aux enchères à Liestal en 1836, avec une foule d'autres pièces précieuses, qui, à 900 francs, furent achetées par les musées de Berlin, Pétersbourg, Londres, New-York et Paris. Quant au retable, il passa pour 9000 frs. aux mains d'un orfèvre badois qui le céda à un Juassien du nom de Theibet, lequel après l'avoir infructueusement promené à Milan, à Londres, en Espagne, finit en 1851 par le vendre 50,000 fr. au musée de Cluny à Paris dont il figure parmi les grands joyaux.

Si le Jura bernois a vu disparaître les trésors de ses grands monastères de Bellelay et de Lucelle, l'ouvrage de M. Amweg nous montre qu'il a heureusement conservé de très remarquables spécimens d'art religieux dans ses petites et ses grandes églises. Celle de St-Pierre de Porrentruy possède de notamment un merveilleux ostensorio gothique, acheté avec le produit du butin des guerres de Bourgogne. Volée en 1830, cette pièce fut récupérée, soignée en deux et subit une réparation qui ne fut pas sans nuire quelque peu à sa rare élégance. Saint-Marcel de Delémont peut montrer la doyenne des croixes du monde: celle de St-Germain, fondateur de l'abbaye de Montier-Grandval au VIIe siècle. Elle est ornée d'émaux cloisonnés en vert et en rouge.

En feuilletant les pages richement illustrées du chercheur jurassien, on tombe à chaque instant sur des produits de l'ingéniosité humaine. Pour rester dans le métal quelle variété n'offre pas l'horlogerie, des pendules si pures de ligne qui se fabriquaient vers 1840 jusqu'aux derniers modèles de montres-bracelets sortant des usines de Bienne, de Tavannes et de St-Lmier.

Le travail du bois nous révèle ce coin de terre abondant en hâchiers, habiles à sculpter coffres et bahuts. Ses potiers de Bonfol sont bien connus; Cornol eut ses fayenciers jusqu'à la révolution. Une de ses plus grandes dynasties artisanales est certainement celle de Landolt, de la Neuveville, qui pendant quatre générations construisaient ces ravissants poêles en catalanes à figures qui représentent ce qu'il y a de plus achevé dans le genre. Les prédécesseurs des grands usiniers de Choix fondèrent, au temps des évêques, le fer dans les gorges d'Underveller, faisaient marcher des martinets aux Roches et utilisaient la Suze, à Boujean, pour fabriquer le fil de fer. Tout le cours du Doubs était jalonné de verreries, dont les produits, finement gravés ou peints, enchantèrent les collectionneurs.

Aujourd'hui, ces vieilles traditions artisanales ont leurs héritiers dans les dirigeants et le personnel des nombreuses et florissantes manufactures qui, sous des formes nouvelles, bénéficient du travail des générations. PIERRE GRELLET.

(1) Chez l'auteur à Porrentruy.

A LA Y.M.C.A.

A la dernière réunion du Book Club du Y.M.C.A. les membres du Groupe eurent l'avantage et le plaisir d'entendre Mr. Schmeil, Rédacteur en Chef au Journal Al Bassir, parler du Rotary Club. Avec un enthousiasme sincère et une conviction d'apôtre, M. Schmeil a dévoilé à son jeune et attentif auditoire les buts, l'esprit et l'oeuvre de cette institution mondiale qui, dans la plupart des villes du globe, groupe un certain nombre de justes qui se donnent pour idéal de servir, par l'influence et la coopération, les intérêts moraux de leurs concitoyens et amis, de leur profession, de la société et travaillent à l'entente internationale.

L'originalité du Rotary réside dans le fait que les réunions de ses membres se font généralement autour d'une table servie. Depuis sa fondation en 1905 à Chicago, le fondateur du Club, M. Paul Harris, réunissait à souper des amis, qui, comme lui, visaient à relever le niveau moral et social de cette cité tentaculaire et trouble qu'était Chicago. Ces hommes de bonne volonté choisis parmi les plus représentatifs de leur profession, se donnaient pour but de sauver la ville, et de ces réunions, auxquelles ils s'invitaient à tour de rôle, rotativement, — d'où le nom du Club, naquit le mouvement qui prit très vite une extension mondiale.

L'importance de ces assemblés est toute psychologique car des hommes qui viennent de partager le pain et le sel, suivant l'expression arabe, sont plus enclins à travailler en commun pour le bien général.

D'ailleurs l'esprit d'altruisme et d'élévation morale du Rotary ne pouvait qu'attirer une élite apte à trouver dans ces réunions l'occasion de connaître sa propre ville pour lui faire le plus de bien possible, de développer les qualités de sa profession, de cultiver la fleur de l'amitié et de collaborer à l'entente internationale.

L'influence sociale des membres du Rotary qui, pour y être agréés doivent donner des preuves d'intégrité morale et professionnelle, s'est exercée à répandre ce produit du 20e siècle, le Service Social, essayant par là de suppléer les pouvoirs publics, car si ne suffit pas de faire la charité, il s'agit de récupérer les individus et les remettre dans le train social, surtout par l'esprit.

Le Rotary n'a pas de tendance politique ni de doctrine philosophique, mais il essaye de promouvoir au bien par l'influence et par le rapprochement dans un esprit d'amitié des personnalités éminentes de toutes les races et religions qui pourraient avoir un rôle politique ou social, son mouvement d'altruisme et d'amitié se repaie comme un levain et ses membres ont véritablement une âme d'apôtre. Aussi le Rotary ne s'est insurgé contre aucune politique ou religion et si sa tendance est démocratique, elle n'est pour l'idéal démocratique et non pour une forme spéciale de gouvernement.

Les Rotary Clubs, d'Allemagne, d'Italie (Mussolini en faisait partie) et du Japon, n'ont pas été dissous, leurs membres se sont seulement séparés dans l'attente de temps meilleurs, et ceci uniquement à cause du caractère international de l'institution.

Après avoir fait une revue de l'organisation mondiale du Rotary, le conférencier a parlé du Rotary d'Alexandrie qui exerce son oeuvre bienfaisante par diverses oeuvres sociales, tels l'école des sourds-muets, la distribution des bourses pour des élèves démunés, etc. Enfin M. Schmeil fit un parallèle entre le Rotary et l'Y.M.C.A. qui cultivent également un même idéal de camaraderie, de tolérance, de service social, de compréhension mutuelle et il souhaita que l'avenir réserve le meilleur sort à l'immense confrérie d'amitié dans le monde des hommes qui ne se dépensent pas seulement pour le profit mais pour un idéal humain.

E.V.V.

PASTROUDIS

Le seul coin de Paris en Egypte CUISINE FRANÇAISE SERVICE FRANÇAIS BAR AMERICAIN

La 1ère variété EGYPTIENNE de COTON à longue fibre à Rivalise avec le Pima Américain et le Sakel Egyptien Meilleur marché que le Sakel à grade égal

BAHTIM ABIAD

Le plus blanc des cotons égyptiens de fibre moyenne Se vend comme Giza 7 à grade égal Pour tous renseignements s'adresser à LA SOCIETE ROYALE D'AGRICULTURE B.P. 63, Le Caire, Egypte ou LA SOCIETE COTONNIERE MAARAD B.P. 569, Alexandrie, Egypte.

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

R.C. Caire No 39 - R.C. Alex. No 692 Capital souscrit... L.E. 1.000.000 Capital versé... L.E. 500.000 Réserves au 1er juillet 1941... L.E. 37.983 Siège Social au Caire: 45, Rue Kasr El Nil Siège à Alexandrie: 10, Rue de Stamboul

Traite toutes opérations de Banque

FRED STABLE, SON & Co.

Importateurs: charbon de terre. Exportateurs: graine de coton. Agents Maritimes.

Agents d'Assurance, Compagnies: The PHOENIX ASSURANCE COY. Ltd. of London (Incorde), NATIONAL INSURANCE Co of Egypt (Vie et Automobiles).

BUREAU: 14 Rue Port Es. B.P. 1532. Rép. Omm. 82144. Téléphones: 28755 et 22295.

NOUVEAUX ARRIVAGES CHEZ MICHEL SPORTS

10 Rue Nabi Daniel R.C.A. No 7414 Télép. 26469

Pullovers, Coudre-pieds, écharpes, chaussettes, bas de golf en Pure laine, des meilleures maisons Anglaises

THE KING GEORGE Cigarettes Manufactory

Specially hand made sold by GEORGE KYRIACOU 4, Boulevard de Ramleh ALEXANDRIA-Egypt

KAMAL

177 Rue Emad El Dine (en face Magasin Adès)

Maison spécialisée pour la vente d'articles Bonneteries hommes - chemises, Pyjamas, Robes de Chambre prêts et sur mesure.

Macdonald's

Special Soda Water Makes a Good Drink Taste Better MACDONALD'S MINERAL WATER 3, Sharia Cattaoui, Tel. 69210, CAIRO.

ELECTRICITE LUIGI MASCHIO

13, Rue Sélim Kaplan - Tél. 27872 ALEXANDRIE-Egypte Tous genres d'applications. Câblages électriques pour fers et éclairage. Sonneries. Microphones. Réparations de dinamos, etc. Bonnes références

Préservez votre santé en buvant Les Eaux Gaseuses

Marque déposée N. SPATHIS La boisson saine et rafraichissante par excellence

V

FOR SHORT & LONG DRINKS and GIMLETS

BANQUE OTTOMANE

FONDÉE EN 1863 CAPITAL ... Lstg. 10.000.000 VERSE ... Lstg. 5.000.000 RESEVES ... Lstg. 1.250.000 LONDRES MANCHESTER ISTANBUL AGENCES EN EGYPTE: ALEXANDRIE - LE CAIRE - MOUSKI - ISMAILIA-MINIEH - PORT-SAID - MANSOURAH - GENEIFA - PORT-TEWFIK. Agences dans toutes les Principales villes de: TURQUIE - CHYPRE - IRAK - IRAN PALESTINE - TRANSJORDANIE. La BANQUE OTTOMANE traite toutes sortes d'Opérations de Banque R.C. Alexandrie 143

POUDRE SUISSE

née en 1909 Saison 1er Août au 31 Juillet et durant toute l'année Beauté et santé de la Peau Weiser Chemical Laboratory. Weiser's Pharmacy: 12, Avenue Fouad 1er, Le Caire. et toutes pharmacies et drogueries importantes de l'Egypte.

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200 1er versement P.T. 210, et 11 mensualités de P.T. 90 CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730 1er versement P.T. 125, et 11 mensualités de P.T. 55 LEBON & Cie. Rue Sidi Metwalli No. 14 - ALEXANDRIE

Resistance L'huile TONELINE est faite pour les autos modernes. Elle répond aux exigences des nouveaux moteurs d'auto. TONELINE

DISQUES-GRAMOS-RADIOS

chez: VOGEL & Co. LE CAIRE: 16, Sh. Adly Pacha ALEXANDRIE: 28, Rue Chérif Pacha IMPRIMERIE A. PROCACCIA, 30, Rue Salah El Dine - Tél. 22564

ZENITH la perfection absolue dans la mesure du temps Records mondiaux de précision aux concours des grands observatoires astronomiques.

SONGEZ A PLUS TARD! ASSUREZ-VOUS A LA GENEVOISE COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE FONDEE EN 1872 Immeuble propriété de «La Genevoise» Directeur pour l'Orient: Dr. GEORGES VAUCHER 21, Avenue Fouad I. Le Caire Bureau d'Alexandrie: 18, Rue Fouad 1er Capital et réserves: 220 millions de francs suisses «La Genevoise» a investi en Egypte plus que 100 0/0 des réserves des assurances contractées dans ce pays. De plus, la fortune libre de la Compagnie placée en Suisse, constitue une garantie supplémentaire pour tous ses assurés.

CARLTON Genevoise Building The most up-to-date residential hotel in Cairo (Sh. Fouad 1er). Every room with: Exterior aspect, private bath or shower; and telephone. Central Heating - Two Lifts - Bar - Restaurant Service Flats on Special Terms English Management. Tel. 46231-2

BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS) LONDON Offices: 29, Gracechurch Street, E.C. 3, Circus Place, London Wall, E.C. 2. Oceanic House, 1, Cocksspur Street, SW. 1. CAPITAL SUBSCRIBED £6,978,500 - Capital Paid Up £4,975,500 Reserve Fund £2,100,000 C.R. Alexandria No. 92 OVER 400 BRANCHES Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Union of South Africa, Rhodesia, Kenya, Uganda, Tanganyika, Portuguese East Africa, Nyasaland, South West Africa, British West Africa, British West Indies, Eritrea, Abyssinia and British Guiana, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta and New-York. HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3. BARCLAYS BANK (Canada), Montreal and Toronto. The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign Banks. AFFILIATED TO BARCLAYS BANK Ltd. (TOTAL RESOURCES EXCEED Lstg. 400,000,000)

THE LAND BANK OF EGYPT BANQUE FONCIERE D'EGYPTE Société Anon. Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10/1/1905 Siège Social à ALEXANDRIE CAPITAL £ 1.000.000 - RESERVES & PROVISIONS £ 805.000 Prêts sur Hypothèques à long ou court terme Acquisition de créances hypothécaires Acceptation de capitaux et dépôt avec ou sans intérêts

HOME INTERNATIONAL DES AMIES DE LA JEUNE FILLE Rue Sultan Abd-el-Aziz, Mazaria-ALEXANDRIE PENSION POUR JEUNES FILLES PRIX: P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre Proximité de la mer Tél. 28056, En ville Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m., sauf le Jeudi et le Dimanche

PHYTINE le tonique idéal force énergie résistance appétit procure: Société pour l'Industrie Chimique à Bâle Repr.: Victor Mathieu, 10, Rue Fouad 1er, Alexandrie